

Journée d'étude : « Le savoir de l'action. Quand le terrain se met en recherche »

Jeudi 19 novembre 2020, Université de Paris.

Comité d'organisation :

- Karolina Garnczarek, doctorante en sociologie, Université de Paris
- Santiago Núñez-Regueiro, doctorant en sciences économiques, Université Picardie Jules Verne, accueilli à DIAL (IRD-Paris Dauphine-CNRS).
- Héloïse Haliday, Maîtresse de conférences à l'Université de Bourgogne, Laboratoire Psy-DREPI.

***Préambule :** Cette journée d'étude est proposée comme un prolongement de la journée jeunes chercheurs·ses « Faire avec et pour : quelle posture dans la recherche en action ? Du terrain à l'épistémologie », qui s'est tenue en avril 2019 à Reims. Le souhait de l'ensemble des participants.es était d'organiser un rendez-vous annuel changeant chaque année de ville, destiné aux jeunes chercheurs·ses impliqué.es dans des recherches-actions.*

Texte de l'appel à communications :

Quand et pourquoi décide-t-on de passer de l'action à la recherche ? De quelle manière les acteurs·rices de terrain peuvent-ils·elles produire du savoir ? Sous quelles conditions celui-ci est-il considéré comme légitime ? Cette journée d'étude souhaite poursuivre une réflexion engagée en 2019 à Reims, en traitant des conditions épistémiques, méthodologiques et pratiques de la recherche-action. Il s'agira de mettre en avant les conditions de possibilité de recherches, académiques ou non, engagées à partir du terrain et des savoirs qu'il recèle pour les acteurs·rices, en interrogeant quatre enjeux clés pour ce type de démarche : la réflexivité, la légitimité, la distanciation et l'engagement.

L'histoire de la recherche-action et des rapports entre acteurs·rices et chercheurs·ses est en effet souvent implicitement relatée du point de vue du·de la chercheur·se se rendant sur le terrain (Coenen, 2001). Ces démarches questionnent l'effet sur le·la chercheur·se de sa propre implication, qui le pousse à adopter des rôles multiples enrichissant et complexifiant son travail scientifique de terrain (Ballon, Le Dilosquer, & Thorigny, 2019). Les acteurs·rices ou professionnels·les de terrain seraient quant à eux·elles détenteurs·rices de savoirs pratiques (Chéné, 1995), sans que ceux-ci ne fassent toujours l'objet d'une théorisation ou d'une valorisation par les mots qui les rendraient accessibles à d'autres. Leur positionnement au cœur de l'action limiterait leurs capacités à mener des analyses réflexives et à produire des savoirs légitimes en sciences sociales.

Réflexivité et légitimité

Dès lors, la capacité de réflexivité devient un enjeu essentiel de toute démarche de recherche-action, du point de vue des chercheurs·ses eux·elles-mêmes, comme de celui du collectif hybride chercheurs·ses-acteurs·rices constitué (Souchard & Bonny, 2015). Le lancement d'une recherche peut être un point de départ pour des acteurs·rices désireux de formaliser une pensée sur l'action, dans laquelle ils·elles sont pris·es au quotidien, ainsi qu'un appui pour une démarche de changement. Mais la portée des recherche-action va bien au-delà, si l'approche de l'acteur·rice-chercheur·se est comprise comme « une démarche réflexive instruisant sa propre expérience comme matériaux d'une production de savoir réinvestie dans sa pratique provoquant ainsi un processus en spirale » (manifeste du Laboratoire d'Innovation Sociale par la Recherche-Action, 2015).

Du fait de la complexité des interactions entre pratique et réflexivité, la légitimité des recherche-action, des objets qu'elles définissent, des connaissances qu'elles produisent et de leurs critères de validation, restent encore des questions ouvertes (Allard-Poesi & Perret, 2003; Barnaud, 2013; Casabianca & Albaladejo, 1997). Portant une légitimité hybride (partiellement sociale et scientifique), ces démarches se caractérisent par des tensions multiples, entre pratique de terrain et recherche, action et objectivation, implication et neutralité. Certains critères de légitimité, voire de légitimation, scientifique (normes de publications ou méthodologiques) peuvent limiter la portée des processus de recherche mis au service de l'action ou du changement (Dominicé, 1981), voir les disqualifier. Ainsi, la définition des « arènes de légitimité » des participants implique un travail permanent de traduction (Audoux & Gillet, 2011) et d'arrangements ; le qualificatif de « parcours atypiques » dans le monde de la recherche, souvent réservé aux acteurs·rices devenus·es chercheurs·se, témoigne par exemple de la porosité, encore partielle, entre les deux statuts et les types de savoirs (théorie, pratique). Par ailleurs les acteurs·rices sont de plus en plus reconnus·es comme légitimes pour questionner, dans leurs champs de pratiques, le travail des chercheurs·ses (Akrich *et al.* 1988, Callon *et al.*, 2001).

Distanciation et engagement

Les recherche-action permettent ainsi de réinterroger de manière centrale la dualité, dans une démarche de recherche, entre distanciation, nécessaire pour objectiver la situation étudiée, et engagement, par l'implication du chercheur·se, mais aussi par sa subjectivité intrinsèque. Cette dualité est en réalité présente dans tout travail de sciences sociales (Elias, 1956) et il apparaît également pertinent de l'étudier dans les reconfigurations actuelles connues par le monde de la recherche : contraintes budgétaires des universités et institutions de recherche, reconfigurations entre chercheurs·ses, acteurs privés (entreprises, association, etc.) et autres acteurs publics (collectivités territoriales). Ces phénomènes peuvent questionner la liberté de la recherche et la position du chercheur·se vis-à-vis des acteurs·rices de terrain (Perrin-Joly, 2010 ; Hellec 2014), dans un aller-retour entre engagement et prise de recul (Beaud & Weber, 2010). Les débats autour de la notion d'observation participante et de participation observante (Diaz, 2005) témoignent bien des problématiques d'intégration de la recherche sur le terrain, et d'implication du terrain dans la recherche, notamment si le terrain est un lieu de forts engagements militants (Broqua, 2009), ou si les acteurs·rices sont éloignés·es de l'habitus du·de la chercheur·se (Bizeul, 2003). Il s'agit alors d'équilibrer les

impératifs de neutralité axiologique, de suspension du jugement de valeur et de reconnaissance des jugements normatifs implicites au matériel de recherche et à la construction de la pensée du·de la chercheur·se.

Dans une perspective wébérienne, l'activité humaine, dont la recherche fait partie, ne peut être réduite à des rapports de cause à effet : elle représente un manifeste d'intentionnalité, de sens que les acteurs·rices donnent à leur action, qu' ils-elles soient praticiens-es ou chercheurs-ses. La reconnaissance du caractère illusoire d'une distanciation absolue de la recherche (Elias, 1956 ; Latour, 2001) amènerait ainsi le·la praticien·ne-chercheur·se à tenter de « comprendre autrement, tout en restant à l'intérieur » (De Lavergne, 2007), et le·la chercheur·se à devoir penser sa multipositionnalité (Massicard, 2002). L'engagement et l'implication sur le terrain donnent tout à la fois corps et sens à la recherche, en mettant en avant l'utilité sociale de la connaissance (Gasselín & Lavigne Delville, 2010).

La recherche-action est ainsi un champ fertile de tissage des savoirs de l'action avec les connaissances académiques - tissage qui traverse les limites disciplinaires et touche toutes les sciences humaines et sociales, voire toute démarche scientifique. Les propositions de communication venant d'acteurs·rices-chercheurs-ses, de doctorants-es, jeunes docteurs et étudiants-es en Master Recherche de toutes les disciplines sont donc les bienvenues, afin de témoigner de la diversité des productions que favorise le terrain lorsque celui-ci se met en recherche.

Propositions d'axes de travail :

- Pour quelles raisons et par quels chemins souhaite-t-on adjoindre à son action une démarche de recherche ?
- Quels sont les bénéfices pour le terrain et pour le chercheur, les obstacles prévisibles et imprévus ainsi que les limites de ce passage de l'action à l'action-recherche ?
- En quoi les savoirs de l'action et les savoirs de la recherche sont-ils différents ou semblables ?
- A quels changements de positionnement la réflexivité, impliquée par la mise en recherche, pousse-t-elle les acteurs de terrain ?

Modalités de soumission

Les propositions de communication peuvent être déposées sur la plate-forme suivante jusqu'au 11 septembre 2020 : <https://savoirdelaction.sciencesconf.org>. Format attendu : 500 mots, 5 mots-clés maximum, 5 à 10 références bibliographiques.

Si un quelconque problème se pose dans le processus de soumission, n'hésitez pas à écrire à savoirdelaction@gmail.com.

Bibliographie

- Allard-Poesi, F., & Perret, V. (2003). La Recherche-Action. In *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative* (pp. 85–132). Caen: EMS.
- Audoux, C., & Gillet, A. (2011). Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction. *Revue Interventions Économiques*, (43). <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.1347>
- Ballon, J., Le Dilosquer, P.-Y., & Thorigny, M. (Eds.). (2019). *La recherche en action : quelles postures de recherche ?* Reims: EPURE - Editions et presses universitaires de Reims.
- Barnaud, C. (2013). La participation, une légitimité en question. *Natures Sciences Sociétés*, (21), 24–34. <https://doi.org/10.1051/nss/2013062>
- Beaud, S., et Weber, F.,(2010), *Guide de l'enquête de terrain: produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, 4e édition augmentée, Grands Repères Guides, La Découverte,.
- Bizeul, D., (2003), Avec ceux du FN: un sociologue au front national. Paris : La Découverte (coll. « Textes à l'appui Série Enquêtes de terrain »), 298 p.
- Broqua C., (2009), « L'ethnographie comme engagement : enquêter en terrain militant », Geneses, 28 août 2009, n° 75, no 2, p. 109-124.
- Casabianca, F., & Albaladejo, C. (1997). Des multiples légitimités de la recherche-action. *Études et Recherches Sur Les Systèmes Agraires et Le Développement*, (30), 11–25.
- Chéné, A. (1995). Dire la pratique, savoir de la pratique. *Cahiers de La Recherche En Éducation*, 2(1), 39–56. <https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1018212ar>
- Coenen, H. (2001). Recherche-action : rapports entre chercheurs et acteurs. *Revue Internationale de Psychosociologie*, VII(16), 19–32.
- De Lavergne, C. (2007). La posture du praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative. *Recherches Qualitatives, Hors-série*(3), 28–43.
- Diaz, F., (2005), « L'observation participante comme outil de compréhension du champ de la sécurité. Récit d'un apprentissage de l'approche ethnographique pour tenter de rendre compte de la complexité du social ». *Champ pénal/ Penal field*, no Vol. II (février). <https://doi.org/10.4000/champpenal.79>.
- Dominicé, P. (1981). L'ambiguïté des universitaires face à la recherche-action. *Revue Internationale d'action Communautaire*, 5(45), 51–57.
- Foucart, Jean. (2012), « La recherche sociale entre immersion et distanciation », *Pensée plurielle*, vol. 30-31, no. 2, pp. 271-282.
- Gasselin, P., & Lavigne Delville, P. (2010). Pourquoi conduire une recherche-action en partenariat ? In G. Faure, P. Gasselin, B. Triomphe, L. Temple, & H. Hocdé (Eds.), *Innover avec les acteurs du monde rural. La recherche-action en partenariat* (p. 221). Presses agronomiques de Gembloux.
- Hellec, F., (2014). « Le rapport au terrain dans une thèse CIFRE ». *Sociologies pratiques*, (28), 101-109.
- Latour, B. (2001). « Nouvelles règles de la méthode scientifique », *Revue Projet*, , 91-100.
- Massicard, E., (2002). « Etre pris dans le mouvement. Savoir et engagement sur le terrain. Partie 1 », *Cultures & Conflits*, no 47.
- Souchard, N., & Bonny, Y. (2015). La recherche-action coopérative, une voie contributive aux productions de la société civile ? In *Chercheur.e.s et acteur.e.s de la participation : Liaisons dangereuses et relations fructueuses* (pp. 1–15).
- Perrin-Joly, C., (2010) « De la recherche salariée en France : lien de subordination et liberté de la recherche ». *SociologieS*,. <http://journals.openedition.org/sociologies/3380>.
- Weber M. (1968). « Le Savant et le Politique », Paris : Union Générale d'Éditions, coll. Le Monde (première publication 1919).